

Et ne voyans meilleur moyen d'arriuer là, que celuy des prefens, ils en emporterent avec eux, & estans arriuez au pays donnerent à entendre leur dessein.

Le ne fçay si iamais affaire y a esté debattuë comme celle-là; les vns agreans la proposition, les autres ne voulans ouïr [41] parler ny d'assemblée, ny de prefens venans de nostre main, difans haut & clair, que c'estoit le charme duquel nous nous voulions feruir, pour ruiner le païs, comme nous auions fait iusques icy ceux où nous auions esté. L'assemblée toutesfois se tint, mais les prefens y furent refusez: ce qu'on gaigna fut, qu'en cette assemblée des plus Notables du Pays, nostre commission de la part de Dieu leur fut signifiée, & l'obligation intimée de reconnoistre & honorer sa Maieité diuine, & N. Seign. Iesus-Christ, comme le maistre de leur vie & de leur salut. Peut-estre y auoit-il là quelque Predestiné, qui en son temps fera son profit d'un si sainct discours.

Depuis ce temps, les Peres n'ont pas laissé d'aller par tous les bourgs & bourgades de leur departement, & y ont fait leur fonction avec toute liberté, comme ayans vn pouuoir independant de toutes ces ceremonies. Et ils y ont troué tout autre visage & accueil que celuy que leur auoit voulu donner à entendre vn Capitaine, qui en plein Confeil leur fit commandement de vuidier au plustost [42] le païs s'ils n'estoient fages; voire mesme il n'y a point eu de bourg, où depuis ils ayent esté mieux receus que celuy où demeure ce Capitaine, les habitans s'efforçans, ce semble, de reparer la faute de leur chef. Mais ils en demeurent là pour le present, & ne parlent point encore tout de bõ d'ébrasser la Foy. Nous verrons,